

107^e

Congrès fédéral

VALENCIENNES

22 - 24 NOVEMBRE 2019



PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

23 novembre 2019



Fédération
**Sportive
et Culturelle**
de France



Sommaire

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire	P. 3
Procès-verbal	P. 4
1) Assemblée générale ordinaire	P. 5
2) Rapport moral du président général	P. 8
3) Pouvoirs	P. 16

Assemblée générale ordinaire du 23 novembre 2019

ORDRE DU JOUR

À partir de 8h	Accueil des congressistes
8h45	Ouverture officielle du congrès <ul style="list-style-type: none"> • Allocution de Brigitte BERSOUX, présidente du CD Nord • Allocution de Maurice FOREST, président du CR Hauts de France • Temps de réflexion • Présentation de l'association Voir ensemble
	Ouverture de l'assemblée générale Allocution d'ouverture de l'Assemblée générale : Christian BABONNEAU, président général
9h15 à 9h20	Proposition d'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2018 Présentation du procès-verbal, Gérard BRIAUD, secrétaire général Vote
9h20 à 10h50	Rapport d'activités 2018/2019 Présentation du rapport, Gérard BRIAUD, secrétaire général, Sophie ERIDIA, secrétaire générale adjointe et les vice-présidents Discussion et vote
Pause	
11h à 11h20	Rapport financier 2018/2019 Présentation du rapport, Valérie BELSITO, trésorière générale Lecture du rapport du commissaire aux comptes : commissaire aux comptes Discussion et vote
11h20 à 11h25	Renouvellement de demande d'emprunt Présentation par Valérie BELSITO, trésorière générale Discussion et vote
11h25 à 11h40	Budget 2019-2020 proposé par le comité directeur Présentation du budget 2019/2020 proposé par le comité directeur, Valérie BELSITO, trésorière générale Discussion et vote
11h40 à 11h45	Prolongation du mandat 2016/2020 des conseils d'administration des comités départementaux du Haut Rhin et du Bas-Rhin Présentation par Gérard BRIAUD, secrétaire général Discussion et vote
11h45 à 12h15	Rapport moral Présentation du rapport moral, Christian BABONNEAU, président général

Assemblée générale ordinaire 2019
107^{ème} congrès fédéral
VALENCIENNES

Fédération Sportive et Culturelle de France

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique par décret du 31 mars 1932

Les membres de l'association dénommée Fédération Sportive et Culturelle de France (ci-après dénommée « FSCF »), dont le siège social est à PARIS – 75011, 22 rue Oberkampf, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire (ci-après dénommée « l'Assemblée ») à Valenciennes (59), à la cité des Congrès, sur convocation du Président général, conformément aux dispositions des statuts.

Lors de l'entrée en séance, il a été établi une feuille de présence qui a été signée par chaque membre votant. **279** votants représentant **18 495** voix ont été convoqués à l'assemblée, **179** ont répondu présents, ce qui représente **12 733** voix, soit **68,85** % des voix.

Peuvent également assister à l'Assemblée, les membres d'honneur, les membres honoraires, les membres du Comité directeur, les responsables des commissions fédérales ou leurs représentants, le directeur technique national et les conseillers techniques nationaux placés auprès de la fédération, et sous réserve de l'autorisation du Président, les agents rétribués par la FSCF.

L'Assemblée est placée sous la présidence de M. Christian BABONNEAU, Président général de la FSCF.

Monsieur Gérard BRIAUD, Secrétaire général de la FSCF, est désigné comme secrétaire de séance.

M. Philippe TOUCHAIS, Commissaire aux comptes de l'association est présent pour la lecture de son rapport.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à disposition de ses membres :

- Les statuts et le règlement intérieur de l'association.
- Un exemplaire de la convocation de l'Assemblée.
- Les pouvoirs des membres représentés.
- La feuille de présence certifiée exacte.
- L'inventaire de l'actif et du passif au 31 août 2019, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice, arrêtés au même jour.

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales, statutaires ou réglementaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'Assemblée, l'ont été.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Puis lecture est donnée des discours suivants et interventions ci-après énoncés :

- Allocution de Brigitte BERSOUX, présidente du CD Nord
- Allocution de Maurice FOREST, président du CR Hauts de France
- Présentation de l'association Voir ensemble (Jacques CHARLIN)
- Allocution d'ouverture de l'Assemblée générale : Christian BABONNEAU, président général de la Fédération Sportive et Culturelle de France

Avant de débiter la présentation des différentes résolutions, Christian BABONNEAU, président général de la FSCF, précise qu'il y a deux possibilités pour le mode de scrutin. Premièrement il est possible de procéder à un vote à main levée. Deuxièmement, il explique que le vote à bulletin secret est une possibilité prévue par les statuts de la FSCF. Si vote à bulletin secret, celui-ci aurait lieu entre 11h et 11h30, avec un retour des résultats avant 12h30.

Aucun membre de l'Assemblée générale n'a manifesté la volonté de procéder à un vote à bulletin secret.

RESOLUTION N°1 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} décembre 2018

Il est demandé à l'Assemblée générale si elle approuve le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est déroulée à Rennes le 1^{er} décembre 2018 lors du 106^{ème} congrès.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} décembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

279 inscrits représentant 18 495 voix
179 votants représentant 12 733 voix soit 68,85% des voix
Suffrages exprimés : 12 733 voix

Résultat du vote :

Pour : 12 733 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

RÉSOLUTION N°2 - Approbation du rapport d'activités 2018/2019

Jean FOURNIER et Gérard BRIAUD introduisent le rapport d'activité. La lecture du rapport est faite par les vice-présidents en fonction des activités dont ils sont en charge.

Christian BABONNEAU demande aux membres votants s'ils ont des questions sur ce rapport, ces derniers n'en ont pas, puis met au vote le rapport d'activité.

Après avoir procédé à l'examen du rapport d'activités pour la saison 2018/2019, l'Assemblée approuve à l'unanimité ledit rapport.

279 inscrits représentant 18 495 voix
179 votants représentant 68,85% des voix
Suffrages exprimés : 12 733 voix

Résultat du vote :

Pour : 12 733 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

RÉSOLUTION N°3 - Approbation des comptes

Valérie BELSITO, trésorière générale de la fédération, présente le rapport financier de l'exercice 2018/2019.

Monsieur TOUCHAIS, commissaire aux comptes, fait lecture de son rapport sur les comptes annuels.

L'Assemblée générale, après sollicitation, n'a pas posé de questions.

L'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels, et donne quitus entier et sans réserve au Comité directeur et à son Président sur les arrêtés comptables et de gestion au 31 août 2019.

279 inscrits représentant 18 495 voix
179 votants représentant 68,85 % des voix
Suffrages exprimés : 12 733 voix

Résultat du vote :

Pour : 12 733 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

RÉSOLUTION N°4 - Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes

Monsieur TOUCHAIS, commissaire aux comptes, fait lecture de son rapport sur les conventions réglementées.

L'Assemblée générale, après sollicitation, n'a pas posé de questions.

Le président général, Christian BABONNEAU, met au vote la résolution.

Le rapport spécial, contenant les conventions réglementées visées à l'article L612-5 du code de commerce, du commissaire aux comptes est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

279 inscrits représentant 18 495 voix
179 votants représentant 68,85 % des voix
Suffrages exprimés : 12 733 voix

Résultat du vote :

Pour : 12 733 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

RÉSOLUTION N°5 - Approbation de l'affectation du résultat

L'Assemblée, sur proposition du Comité directeur, **approuve à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2018/2019 (280 340,63 €) au crédit du compte de report à nouveau de l'exercice 2019/2020. Après affectation, le total créditeur du compte de report à nouveau s'élèvera à 1 400 593,69 €.**

279 inscrits représentant 18 495 voix
179 votants représentant 68,85 % des voix
Suffrages exprimés : 12 733 voix

Résultat du vote :

Pour : 12 733 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

RÉSOLUTION N°6 - Approbation du renouvellement de la demande d'emprunt

Dans le cadre de la refonte du système d'information, la FSCF souhaiterait renouveler la demande de l'emprunt voté à l'assemblée générale du 25 novembre 2017. Sur proposition du Comité directeur, il est demandé à l'Assemblée générale si elle autorise le président général à contracter un emprunt maximum de deux cent cinquante mille euros (250 000€) sur sept ans pour financer ce projet.

L'Assemblée générale, après sollicitation, n'a pas posé de questions.

L'Assemblée, **approuve à l'unanimité le renouvellement de la demande d'emprunt.**

279 inscrits représentant 18 495 voix
179 votants représentant 68,85 % des voix
Suffrages exprimés : 12 733 voix

Résultat du vote :
Pour : 12 733 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

RÉSOLUTION N°7 - Approbation du budget 2019/2020 proposé par le comité directeur

Valérie BELSITO présente le projet de budget pour la saison 2019/2020.

Il est demandé à l'Assemblée si elle approuve ce projet. Celui-ci est approuvé **à l'unanimité.**

279 inscrits représentant 18 495 voix
179 votants représentant 68,85 % des voix
Suffrages exprimés : 12 733 voix

Résultat du vote :
Pour : 12 733 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

RÉSOLUTION N°8 - Approbation de prolongation d'une année du mandat 2016/2020 des conseils d'administration des comités départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin

L'Assemblée **approuve à l'unanimité la prolongation d'une année du mandat 2016/2020 des conseils d'administration des comités départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.**

279 inscrits représentant 18 495 voix
179 votants représentant 68,85% des voix
Suffrages exprimés : 12 733 voix

Résultat du vote :
Pour : 12 733 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,
Monsieur le président d'honneur,
Chers amis ou sympathisants de la Fédération sportive et culturelle de France,

J'aimerais tout d'abord vous souhaiter une très cordiale bienvenue ici, à la Cité des congrès de Valenciennes, et vous remercier de nouveau pour votre présence à l'occasion du 107^e congrès de la fédération.

Le rapport moral que j'ai l'honneur de vous présenter ce matin dressera le bilan de l'exercice 2018/2019 et donnera les grandes orientations de la saison à venir. Je l'ai organisé en trois parties :

- l'environnement institutionnel ;
- la vie fédérale ;
- les priorités de fin de mandature.

L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

L'Agence nationale du sport

La nouvelle Agence nationale du sport est née le 24 avril. Dans le cadre de la concertation du mouvement sportif pour réformer la gouvernance du sport français organisée par le Comité national olympique et sportif français, nous avons participé aux différents ateliers et nous nous sommes mobilisés avec les fédérations affinitaires et multisports pour faire valoir la place du sport pour tous et faire entendre notre voix sur les enjeux liés à la double licence, la délégation et la suppression des conseillers techniques sportifs.

Au-delà de ces problématiques, les questions de la reconnaissance des fédérations affinitaires et multisports et de celle du service public se posent. C'est pourquoi, sur les sujets de l'obligation de licence faite à tous les licenciés d'une association par certaines fédérations délégataires et l'élargissement de la délégation aux seules délégataires dans le domaine de la formation, nous avons alerté le ministère et certains parlementaires sur les enjeux qui s'y rattachent.

À titre individuel, nous avons rencontré MM. François Cormier-Bouligeon, député du Cher, Didier Rambaud, sénateur de l'Isère, Laurent Pietraszewski, député de la 11^e circonscription du Nord et adressé un courrier à M. Eric Ciotti, député des Alpes-Maritimes pour leur faire part de nos préoccupations et solliciter leur soutien.

Le travail de lobbying fait auprès des députés, tant au niveau national que sur les territoires, porte ses fruits. Il sera poursuivi. Mais, d'ores et déjà, un projet de loi porté par 150 députés prévoit des propositions intéressantes pour l'ensemble des fédérations affinitaires, notamment concernant la double affiliation et l'obligation de prise de licences.

À ce sujet, le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes a organisé une rencontre avec l'ensemble des associations confrontées à cette problématique, un cabinet d'avocat et notre juriste Stanislas Dubs afin de coordonner une action leur permettant de ne pas donner suite aux injonctions des fédérations délégataires. Cette réunion a permis de confirmer la stratégie envisagée par la fédération. Soit, la création d'une nouvelle structure associative permettant aux deux entités de collaborer tout en conservant une réelle autonomie de fonctionnement, soit la création d'une section dédiée aux activités de la fédération délégataire.

Les relations institutionnelles

Affirmer notre place dans les mouvements sportifs, culturels et de loisirs nécessite de collaborer et d'être présents au sein des réseaux institutionnels nationaux et internationaux.

Plusieurs membres du bureau, de la direction technique nationale et des personnels du siège ont ainsi participé à différentes réunions et groupes de travail.

Dans le champ sportif, au Comité national olympique et sportif français, au Conseil interfédéral des activités aquatiques (CIAA), au Conseil social du mouvement sportif (CoSMoS), au Comité Pierre de Coubertin, à l'Association française pour un sport sans violence et pour le fair play (AFSVFP) et au sein de la plateforme interfédérale I.D.ORIZON – *Ensemble pour un sport partagé*.

Au CNOSF, nous avons participé activement aux travaux de cette institution, au congrès, à l'assemblée générale, dans les commissions institutionnelles et dans les groupes de travail ad-hoc. Nous avons également poursuivi notre engagement dans les dispositifs « Sentez-vous sport » et écoresponsable « le sport s'engage® ».

Au sein de l'espace de dialogue et de coopération I.D.ORIZON, notre collaboration cette année s'est traduite par des actions communes dans le cadre du projet du mouvement sportif de demain et par notre présence aux réunions et aux « petits déj' » - le dernier a eu lieu au siège de la fédération le 7 juin dernier sur le thème « Délégation – agrément : qui fera le service public du sport ? » -.

Dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire, au conseil d'administration du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) et au Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP).

Dans le champ culturel, à la Coordination des associations musicales de pratiques amateurs (CAMPAs), et à la Coordination des fédérations et des associations de culture et de communication (COFAC). Plusieurs de nos représentants ont participé aux « Rencontres culture » organisées à l'occasion des 20 ans de la COFAC le 15 février dernier au Conseil économique, social et environnemental, en présence de M. Franck Riester, ministre de la Culture et de M. Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la jeunesse. Une Charte d'engagements réciproques reconnaissant l'action des associations culturelles, tant pour la culture et sa démocratisation que pour l'intérêt général, a été signée entre le ministère de la Culture et la COFAC.

Nous avons poursuivi notre coopération avec l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA), les Mouvements éducatifs de l'apostolat des laïcs et l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL).

S'agissant de nos relations avec l'église, la mission de notre aumônier national, Marcel Nezan, s'étant achevée le 30 juin dernier, nous avons alerté notre évêque accompagnateur, Monseigneur Ravel, de la situation et sollicité son appui pour lui trouver un successeur. Une annonce sera peut-être faite ce week-end.

Notre collaboration avec les ministères s'est concrétisée cette année par un soutien financier :

- du ministère des Sports par le renouvellement de notre convention d'objectifs d'un montant identique à celui de l'an passé, auquel se sont ajoutées deux subventions reçues au titre du plan CNDS « Héritage et société ». La première pour la création de la digitalisation des offres de services, la seconde pour le développement du concept « Eveil de l'enfant » et de la multiactivité. Dans un contexte institutionnel préoccupant, nous nous félicitons de cet accompagnement de notre ministère de tutelle. Mais, dans le même temps, nous regrettons la suppression de deux de nos conseillers techniques nationaux. Nous avons, sur ce sujet, insisté auprès de nos interlocuteurs sur l'importance du rôle des CTS dans l'accompagnement des fédérations et des conséquences sur le développement des pratiques pour tous sur le territoire ;
- du ministère de la Culture d'un montant de 15 000€ pour deux actions : la mise en ligne de ressources théâtrales et chorégraphiques et le développement de partenariats (la même depuis plusieurs années) ;
- du ministère de l'Education nationale et de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) par une subvention de 20 000€ pour les actions que nous menons en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire (en suspens pour 2020).

Enfin, l'Agence nationale du sport - ex CNDS, Centre national pour le développement du sport - nous a apporté son soutien dans le cadre des emplois sportifs qualifiés pour deux postes.

Au titre des appels à projet, outre le subventionnement obtenu du CNDS dans le cadre du plan « Héritage et société », la Fondation de France a soutenu le projet de « mise en place d'auxiliaire de vie associative dans le cadre de pratiques handivalides » initié par le groupe « handicap et solidarité » par une aide financière de 33 000€.

Sur le plan international, nos activités ont été centrées sur les relations avec la Fédération internationale catholique d'éducation physique (FICEP) et notre participation aux réunions des commissions, à l'assemblée générale les 24 et 25 avril à Lintz et au camp des jeunes qui a eu lieu à Duisbourg du 27 juillet au 3 août sur la thématique du handicap avec une délégation de 27 jeunes âgés de 13 à 17 ans. Notre consœur malgache, la FIHEZAMA, a fêté son 70^e anniversaire les 29 et 30 septembre 2018. La FSCF, qui entretient des liens d'amitié avec cette fédération depuis plus de 60 ans, était représentée par notre secrétaire général, Gérard Briaud, notre trésorière, Valérie Belsito et plusieurs membres de l'association « Les Amis ». Par ailleurs, soucieux d'apporter notre concours à son développement et améliorer les conditions de vie de ses salariés, nous avons renouvelé - comme nous le faisons depuis 2009 - notre soutien à cette fédération par le versement d'une aide financière.

Les partenaires

Les partenaires et les fournisseurs officiels de la fédération sont des acteurs indispensables. Les conventions de partenariat qui nous lient sont des actes forts de coopération gagnant-gagnant.

C'est dans cet esprit que nous avons officialisé le 11 janvier notre partenariat avec la Fondation agir contre l'exclusion (FACE). Cette convention d'engagement politique pour le grand projet national vise à mobiliser 3 millions de nouveaux pratiquants d'ici 2024.

Je précise à ce propos qu'un manque d'engagement de l'Etat et de financements des entreprises n'a pas encore permis qu'une collaboration opérationnelle voit le jour.

Nous avons, par ailleurs, signé trois conventions :

- le 26 janvier avec la Fédération française d'athlétisme. Cette convention, définie dans l'intérêt commun des clubs et des adhérents, fixe les conditions de notre collaboration et prend en compte le caractère spécifique de la FSCF. Elle est conclue exclusivement pour les courses hors stade ;
- le 13 avril avec l'association « Voir ensemble » dont l'objectif est d'agir pour améliorer le bien-être des personnes en situation de déficience sensorielle, notamment les aveugles et les malvoyants. Sa philosophie de l'accompagnement est fondée sur les valeurs chrétiennes et humanistes ;
- le 28 septembre avec la Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique (UGSEL) en faveur du développement des activités des deux fédérations.

Une quatrième sera signée demain dimanche avec l'association « Colosse aux pieds d'argile » qui milite en faveur de la prévention et de la formation aux risques d'atteintes aux personnes vulnérables en milieux sportifs ainsi que dans tous les milieux où l'enfant est présent. Son président, Sébastien Boueilh, est intervenu plusieurs fois cette saison lors de nos rassemblements pour sensibiliser les acteurs fédéraux sur ce sujet sensible.

Enfin, c'est dans un esprit de coopération et de mise en valeur de nos partenaires que nous avons accueilli le Crédit mutuel, MMA, Cap France, Gymnova et la société Moreau pour une journée d'échange, de partage et de convivialité le 19 mai à Saint-Sébastien/Loire dans le cadre du championnat national de gymnastique féminine et masculine.

LA VIE FEDERALE

Le 120^{ème} anniversaire

Les manifestations qui ont célébré notre 120^e anniversaire ont été les marqueurs forts de l'année 2018.

Le colloque *Des acteurs au cœur des enjeux associatifs : l'exemple de la FSCF* et le 106^e congrès national qui ont eu lieu à Rennes du 29 novembre au 2 décembre 2018 ont clôturé l'année du 120^e avec succès. Le nombre de participants et des personnalités présentes, scientifiques, représentants des pouvoirs publics et du mouvement associatif en ont été les indicateurs les plus visibles.

Ces deux événements n'ont pas été uniquement l'occasion de célébrer notre anniversaire, ils ont témoigné de notre vitalité et donné du sens à notre présent.

Je renouvelle mes remerciements et ceux du comité directeur à notre vice-présidente Laurence Munoz à l'initiative du colloque, aux universitaires, aux chercheurs, aux étudiants et à tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réflexion, aux personnalités présentes lors de l'assemblée générale, et bien sûr au comité départemental d'Ille-et-Vilaine et à son président, Jean Chenot, pour l'organisation de ce week-end qui restera dans les mémoires.

Je veux aussi féliciter et remercier chaleureusement notre directeur honoraire, Jean-Marie Jouaret, et notre vice-présidente, Dominique Joly, pour l'excellente animation de la séquence des 120 ans de la fédération. À partir d'une mise en scène originale, ils ont su illustrer l'évènement avec esprit et fédérer par l'humour.

Les projets sportifs fédéraux (ex Centre national pour le développement du sport)

L'Agence nationale du sport s'est substituée au Centre national pour le développement du sport (CNDS).

En ce qui concerne le soutien aux associations sportives, l'aide directe aux clubs, ligues et associations (part territoriale) de 60M€ a valorisé la démarche d'autonomisation des fédérations en capacité de présenter leur propre projet sportif fédéral ou plan de développement. La FSCF, déjà dotée d'un projet sportif fédéral, a été retenue pour intégrer l'expérimentation en 2019 de déclinaison de son plan de développement au titre de la part territoriale. Les dossiers de demandes de subventions ont été instruits par une équipe de la fédération et proposées à l'Agence nationale du sport pour la répartition de 483 700€ (hors emploi, apprentissage et dispositif « j'apprends à nager »). Sur les 120 structures fédérales qui ont déposé une demande de subvention, 11 comités régionaux, 30 comités départementaux et seulement 79 associations. Sur la totalité des dossiers reçus 8 n'ont pas été retenus.

Je remercie les CTN, les services du siège et les représentants des différentes structures qui ont participé à la gestion des dossiers sous la responsabilité de notre secrétaire général, Gérard Briaud et de notre directrice technique nationale, Laurence Sauvez.

Le plan de développement fédéral

Le plan de développement fédéral a été notre fil conducteur tout au long de la saison et la mise en œuvre de 57 actions – en fait, 54 en raison du regroupement de certaines d'entre elles - a été notre feuille de route.

Au cours de l'exercice, 36 actions ont été totalement réalisées. Sur les 21 non réalisées, 7 n'ont pas du tout été engagées. Deux actions qui devaient être réalisées en 2018 ont été reportées en 2020 et 10 actions 2019 en 2020.

Ce sont donc 30 actions (dont 18 nouvelles, 10 de 2019 et 2 de 2018) qui seront à conduire en 2019-2020.

Voilà rapidement pour le bilan des actions 2018/2019 du PDF. Je reviendrai sur le prochain plan de développement tout à l'heure lorsque j'aborderai les priorités de fin de mandature.

Les rassemblements institutionnels

Le séminaire des commissions nationales, le conseil du territoire, les assises de printemps et la réunion des agents administratifs des structures territoriales ont associés les acteurs fédéraux : élus, nommés, cadres d'Etat et salariés pour des temps d'échange et de formation.

Le plan de développement fédéral a été le dénominateur commun des réunions. Les échanges ont porté sur des sujets en lien avec l'actualité institutionnelle et fédérale, notamment ceux relevant de la gouvernance du sport français, de la formation, des règlements, du maillage territorial et des relais. Les ateliers de formation sur l'« organisation managériale d'équipe de salariés et bénévoles », la « spécificité de la fédération » ou « la comptabilité analytique », ont été des outils à l'accompagnement des responsabilités qu'exige la fonction des instances fédérales.

Les rassemblements institutionnels sont des moments importants de la vie fédérale. Ils sont nécessaires à la cohésion, essentiels au dialogue et à la relation entre les différents échelons fédéraux.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à ces rencontres dans un esprit collaboratif et constructif.

Les activités

Nos activités sont la vitrine de notre savoir-faire et de notre spécificité. Elles sont aussi notre « fonds de commerce » et leur développement est indispensable à la viabilité de notre institution.

Dans l'objectif de travailler sur notre spécificité et sur une offre d'activités novatrices et émergentes, des réflexions ont été menées et des analyses des techniques de gestion et des modes d'organisation des autres entreprises réalisées (benchmarkings).

Le travail de redynamisation des activités forme-détente et de développement de l'éveil de l'enfant a porté ses fruits. Le concept gym form' a remplacé l'activité gym forme-détente et des référentiels de formation sont en cours de conception. Les actions de promotion qui ont été menées en faveur de l'éveil ont contribué à son développement. Le succès remporté par la journée presse éveil de l'enfant, organisée au siège le 22 janvier et relayée sur France 5 dans l'émission « Les maternelles », a assuré une belle notoriété au concept basé sur la multiactivité excluant toute spécialisation précoce. Il a prouvé la pertinence de notre démarche éducative en faveur des moins de 6 ans.

La multiactivité et les activités éducatives et d'animation sont des axes forts de la mandature. Plusieurs actions ont été conduites avec succès dans ces domaines : la seconde édition du festival « Arts en fête » le 4 mai à Autun, le stage d'éveil aux responsabilités du 15 au 20 avril à Bourg-en-Bresse et la mise en chantier d'un travail de communication et de promotion des séjours SoLeader et des Espaces loisirs itinérants.

Tous les objectifs concernant le développement de nos activités n'ont pas encore été atteints, certains ont été reportés, d'autres sont en cours de réalisation – je pense en particulier au déploiement territorial du programme santé et aux actions de marketing du concept Atoutform' - mais le travail mené avec dévouement et compétence par les services du siège, les élus référents et les commissions nationales permettra, j'en suis sûr, d'atteindre les buts que nous nous sommes fixés.

Les manifestations fédérales

La saison 2018/2019 a confirmé notre savoir-faire quant à l'organisation de grandes manifestations. Trente-six championnats et rencontres ont mis en exergue la richesse de la FSCF en matière de lien social, de partage, de convivialité et de diversité de nos activités. Ils ont témoigné de la qualité des rapports que nous entretenons avec nos partenaires publics et privés.

Cependant, si nos manifestations fédérales sportives ont été un motif de grande fierté, elles ne doivent pas pour autant occulter, d'une part l'annulation de 4 compétitions faute de participation suffisante (deux en basket-ball, une en football et une en judo), d'autre part les problèmes d'incivilités auxquels nous avons été confrontés. Ces agissements sont inacceptables parce qu'ils sont contraires à l'esprit sportif et aux valeurs de notre projet éducatif.

Face à de tels comportements, notre position est - et sera - toujours très ferme : tout comportement qui portera atteinte à l'esprit sportif et aux valeurs qui s'y rattachent sera sanctionné.

La communication digitale

Après la réalisation du site vitrine (Lot 1), d'une partie de l'extranet (Lot 2), la digitalisation des offres fédérales (Lot 3) est entrée dans sa phase active avec la réalisation d'un cahier des charges écrit par l'agence Aulide.

La société Exalto - société qui gère les licences de la FFF, de l'UNSS, de l'UFOLEP et de plusieurs autres fédérations - a été retenue par le comité directeur pour assurer le développement du logiciel e-licences.

Je rappelle que la construction du Lot 3 nous permettra d'avoir une base de données (associations et personnes physiques) fiable, d'améliorer notre offre de services, d'en faciliter son accès, de proposer un paiement en ligne et de communiquer plus directement avec notre tissu associatif et nos licenciés. Sa mise en service ne se fera qu'après avoir associé à sa construction les comités départementaux et régionaux qui le souhaitent.

La formation

La formation fédérale, à tous les niveaux de responsabilités (animateur, formateur ou dirigeant), est au cœur de nos préoccupations.

Cette saison, les élus en charge de la formation et la commission nationale ont repensé et réorganisé le cursus post brevet d'animateur fédéral pour mieux répondre aux besoins de nos associations en matière de compétences techniques et pédagogiques. Il comporte dorénavant trois filières : animateur expert, animateur spécialisé et formateur. Une formation plus courte, plus abordable et efficace.

Pour assurer la pérennité de nos structures, la formation des ressources humaines politiques et managériales s'est poursuivie, notamment via le séminaire d'accompagnement des dirigeants fédéraux.

Par ailleurs, le secteur BAFA s'est doté d'un classeur pédagogique pour les stagiaires et les formateurs conformément au cahier des charges de l'habilitation nationale BAFA-BAFD dont dispose la fédération.

Les finances

Après une année financière 2017 difficile, je m'étais engagé l'an passé à ce que nous redressions les comptes de la fédération et de ses filiales FORMA et la boutique. Je vous avais alors dit que nos finances étaient en bonne voie, mais que la situation restait délicate et qu'il faudrait probablement trois années pour rétablir les comptes.

Aujourd'hui, nous sommes à deux ans du délai que j'avais fixé et je peux d'ores et déjà dire que la situation financière est bonne. Ce résultat est à mettre à l'actif de tous les acteurs fédéraux. Je remercie notre trésorière et ses équipes et l'ensemble des différentes structures. Mais, l'état de nos finances reste fragile et les financements à venir de l'ANS seront à discuter.

FORMA'

Après une année 2017 difficile, notre institut de formation FORMA' a retrouvé un équilibre financier en 2018 grâce à un plan de redressement qui a permis de réduire les charges, mais surtout d'identifier des axes de croissance et de développement dans un secteur très concurrentiel.

L'investissement de son directeur, Guillaume Garreau, et de ses collaborateurs a permis d'atteindre les objectifs qui avaient été fixés et de répondre aux nouvelles exigences issues de la réforme de la formation professionnelle. Je veux féliciter et remercier ici toute l'équipe d'avoir relevé le défi avec courage et détermination.

Aujourd'hui, FORMA' poursuit la gestion des formations professionnelles et son accompagnement des formations fédérales en synergie avec les comités régionaux et les commissions nationales.

Son rôle est essentiel dans l'accompagnement des territoires car il sera de plus en plus difficile pour les territoires, dont ce n'est ni le métier ni l'activité principale, de mettre en place des formations et d'accueillir tous les publics (demandeurs d'emploi, personnes prises en charge, etc.).

Soutien et valorisation de la vie associative

Avant de terminer ce tour d'horizon, je voudrais encore citer quelques initiatives de soutien et de valorisation de la vie associative :

- la certification pour les associations engagées dans une démarche volontaire garantissant la qualité d'accueil, d'encadrement et d'offre d'activités (75% en Vendée) ;
- le label « enfance'éveil » qui répond à des critères de qualité de l'activité éveil et de sécurité de l'enfant ;
- la valorisation des associations et des organisateurs de manifestations qui se sont inscrits dans une démarche écoresponsable.

Cette année quatorze manifestations ou rencontres ont obtenu la valorisation « Démarche responsable », et onze événements sportifs le label « développement durable, le sport s'engage® » du CNOSF, dont le CD Nord pour l'organisation du congrès fédéral.

Concernant la certification et le label « enfance'éveil », le trop faible nombre de demandes doit nous amener à repenser notre stratégie, notamment au regard des critères de sélection et de la communication.

Enfin, dans le prolongement de notre engagement dans le développement durable, nous avons signé le 13 juin, en présence de la ministre des Sports, Mme Maracineanu, la « Charte des 15 engagements écoresponsables des grands événements sportifs » lancée par le ministère des Sports et le WWF.

Je vous informe aussi de la réalisation du « Guide 2020 ». Cet outil de communication a pour objectif de présenter la fédération dans toutes ses composantes et ses multiples offres. Il s'adresse aux associations, aux pratiquants, aux partenaires publics ou privés et à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre. Je félicite et remercie tous les contributeurs, en particulier le service communication et sa responsable Lucie Renault.

La vie associative à la fédération marque son originalité par la mise en œuvre du projet éducatif fédéral. À ce titre, le Groupe de propositions de sens (GPS) élabore et diffuse sur tout le territoire des outils pour décliner les cinq piliers du projet éducatif. Ces outils sont permanents et doivent être utilisés par tous, en toutes occasions, et sans modération.

Pour la deuxième année consécutive, le GPS avait choisi le thème de la responsabilité pour la saison 2018-2019. Le thème de la solidarité a été retenu pour les deux prochaines années.

Gouvernance de la fédération

Nous avons opté pour une gouvernance partagée entre l'exécutif et les cadres de la fédération, Forma et la DTN.

Je veux rassurer certains : cela fonctionne bien. L'encadrement se réunit une fois par semaine et le comité de coordination tous les 15 jours les semaines paires. Cela permet, sans prise de décisions politiques, de faire avancer les dossiers sur des décisions de fonctionnement. Le bureau et le comité directeur statuent sur les domaines de leur ressort et sur les actions de développement fédéral.

La coordination n'est pas figée. C'est pourquoi, après le départ de Laurence Sauvez, qui m'a fait part de son souhait de ne pas renouveler son mandat de DTN, nous reviendrons peut-être sur une organisation plus conventionnelle ou peut-être continuerons-nous sur une coordination assurée par un des cadres de la fédération.

Cette décision de ne pas avoir de directeur en titre a permis aussi de créer, je le rappelle, un service à la vie associative avec deux postes en plus, un juriste et une comptable (présence à 50%), de renforcer le service des activités et de la formation en nommant une responsable de domaine d'intervention sur la formation.

LES GRANDES ORIENTATIONS 2019/2020

Avant de clore ce rapport, il m'appartient maintenant d'aborder les grandes orientations 2019/2020.

Le plan de développement fédéral

J'ai évoqué au début de mon intervention l'avancement du plan de développement fédéral 2016/2020.

Le prochain projet de développement sera le fil conducteur des actions que nous aurons à conduire durant la mandature 2020/2024. Dans l'objectif de son élaboration, le comité directeur a validé la méthodologie et le planning. Un travail mené sur les axes stratégiques, les objectifs et les initiatives envisagées a d'ores et déjà débuté. Il se poursuivra jusqu'en septembre 2020 en associant les élus, les nommés, les représentants des structures territoriales, la direction technique nationale, les salariés, les agents de développements et le groupe IDA.

Le renouvellement des instances dirigeantes devra guider notre action. Dans cette perspective, l'accès des jeunes aux responsabilités et leur représentation dans les instances fédérales devront nous mobiliser fortement. La place des jeunes à tous les niveaux de la fédération conditionne sa pérennité et son évolution. Encourager, favoriser et accompagner la prise de responsabilité, c'est préparer notre avenir. Je souhaite évoquer ce sujet dans les semaines et mois à venir avec tous les comités régionaux et départementaux.

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel et sans cesse en évolution, il est impératif que nous nous interroguions également sur la question du militantisme et de l'engagement. C'est pourquoi, nous devons dès maintenant mener une réflexion pour stimuler l'engagement à la fédération : où, quand et comment, du national à l'association, formons-nous des militants, nos militants ? Ceci concerne au premier chef les moins de 35 ans dont l'implication et l'investissement sont des enjeux majeurs pour l'avenir. Je sais, ce n'est pas facile ... mais c'est indispensable !

Au titre des actions inscrites dans le plan de développement fédéral, celles qui devront faire l'objet d'une attention particulière concernent :

- les initiatives qui font notre originalité et notre spécificité, notamment celles basées sur la multiactivité et l'ouverture à tous ;
- l'accès aux responsabilités par l'organisation de sessions dédiées : le stage d'éveil aux responsabilités, le séjour SoLeader ;
- celles en faveur de l'épanouissement de chacun et dans le respect de la personne humaine ;

- la promotion des activités physiques et sportives comme facteur de santé : le programme santé 'Atoutform' ;
- l'accès à la pratique pour tous, en particulier des publics confrontés à des difficultés sociales ou liées à un handicap ;
- les initiatives au bénéfice de la formation bénévole et professionnelle ;
- la digitalisation de notre offre de services.

Et enfin, celles à soutenir et conforter, nos activités historiques.

CONCLUSION

Mesdames et Messieurs,

L'actualité 2018/2019 a été riche et dense. Malgré un contexte institutionnel difficile, nous nous sommes inscrits dans une dynamique positive, déterminés à apporter notre contribution au projet du modèle sportif français, au sport pour tous, à la culture et à l'éducation populaire. L'activité fédérale, en phase avec notre plan de développement, a été pour l'institution un facteur important de mobilisation et de volonté de servir l'intérêt général.

Je veux ici rendre hommage à tous ceux qui ont pris part à notre action, élus du comité directeur, des comités régionaux et départementaux, membres des commissions nationales, régionales et départementales, salariés de toutes nos structures et tout spécialement du siège fédéral et de la direction technique nationale.

Je souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement de nos travaux et je les remercie d'ores et déjà pour leur contribution à la richesse de nos échanges.

Christian BABONNEAU

POUVOIRS

L'Assemblée confère tous pouvoirs au président, au secrétaire, au porteur d'un original, d'une copie, d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi trente (12h30).

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et le secrétaire de séance.

Le Président de séance
Christian BABONNEAU



Le Secrétaire de séance
Gérard BRIAUD





Fédération
**Sportive
et Culturelle**
de France

Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr